

LE LOIR-ET-CHER PARRAIN DU SNLE *LE TERRIBLE*



DEPUIS 2018, UN PARRAINAGE ACTIF
AU SERVICE DU LIEN ARMÉE-NATION



LE LOIR-ET-CHER PARRAIN DU SNLE *LE TERRIBLE*



ÉDITOS	4
1^{RE} PARTIE : Les Terrible à travers le temps...	6
2^E PARTIE : Le Loir-et-Cher et Brest, une histoire ancienne...	22
3^E PARTIE : Le Terrible, le SNLE filleul du Loir-et-Cher	26
4^E PARTIE : 2018-2023, déjà 5 ans de parrainage	30
2018	31
2019	34
2020	38
2021	40
2022	42
2023	50
2024	53
REMERCIEMENTS	58
ÉPILOGUE	59

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Vous tenez entre les mains le livret de présentation du parrainage, par le conseil départemental de Loir-et-Cher, du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Terrible.

En effet, c'est le 10 novembre 2018 que ce parrainage a été institué, à Blois, entre notre collectivité et ce fleuron de nos forces armées, garant de la dissuasion nucléaire française.

C'est pour le département de Loir-et-Cher une fierté et un plaisir de faire vivre ce partenariat avec la marine nationale. Je souhaite d'ailleurs remercier très sincèrement les commandants, officiers, officiers-mariniers et hommes d'équipage qui ont activement contribué aux projets mis en œuvre. Je remercie également la base opérationnelle de l'île Longue, sur la presqu'île de Crozon, ses commandants et leur cheffe de cabinet, Geneviève Émon-Naudin, qui ont toujours accueilli avec bienveillance les délégations de Loir-et-Cher : élus, chefs d'entreprises, enseignants ou collégiens.

Car le parrainage est une opportunité extraordinaire de faire vivre le lien Armée-Nation, de sensibiliser nos habitants et nos jeunes aux enjeux de la défense nationale et de la dissuasion nucléaire décidée par le général de Gaulle, dont la composante sous-marine entra en service à partir de 1967 avec le SNLE Le Redoutable.

Ce livret expose les projets mis en œuvre et les perspectives. Ce sont déjà plus de 200 collégiens du Loir-et-Cher qui ont pu découvrir la base de l'île Longue et visiter un SNLE. C'est aussi pour eux une ouverture concrète sur de nombreux métiers passionnants, au sein de la marine.

Un des fruits de ce parrainage est également la création, en 2023, de la préparation militaire marine (PMM) de Loir-et-Cher qui offre à des lycéens l'opportunité de s'initier pendant une année aux fonctions de la marine nationale. C'est une chance pour notre territoire.

Longue vie au parrainage !



Philippe Gouet

Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher



Philippe Mercier

Vice-président du conseil départemental de
Loir-et-Cher, chargé du parrainage du Terrible

ÉDITORIAL CONJOINT DES COMMANDANTS DU TERRIBLE

Terrible et Loir-et-Cher résonnent harmonieusement depuis 2018 : chaque sous-marinier des équipages bleu et rouge est sensible à ce parrainage qui fait l'écho de la marine nationale au cœur de la France, dans un département écrin des plus beaux joyaux de l'architecture française, protecteur multiséculaire des arts et de la culture.

Chaque projet du parrainage célèbre la vitalité des relations étroitement nouées entre les marins et la collectivité, riches d'échanges, de visites et de rencontres entre Brest et le Loir-et-Cher. Il est également le signe d'une mobilisation commune pour un lien Armée-Nation actif et dynamique, au service du rayonnement et du recrutement, dans un contexte géopolitique instable qui confirme la valeur stratégique de la dissuasion et renforce le sens de la mission du SNLE dont la crédibilité requiert l'adhésion nationale.

La fondation de ce parrainage a pris une importance toute particulière le 11 novembre 2018, alors que sont honorés ce jour là les soldats tombés pour la France à travers les commémorations de l'Armistice de 1918 qui entretiennent notre devoir de mémoire collectif et consolident la culture de notre histoire militaire.

Le parrainage a enfin intégré une nouvelle dimension depuis 2023 avec la remise du fanion à la PMM « Amiral Storelli » filleule des équipages du Terrible, de quoi donner encore un peu plus de sel à la terre loir-et-chérienne.

Vive le Terrible, vive le Loir-et-Cher !



Capitaine de vaisseau
Yves
Commandant le SNLE Le Terrible
Équipage bleu



Capitaine de vaisseau
Sébastien
Commandant le SNLE Le Terrible
Équipage rouge

Les Terrible à travers le temps ...

Le **Terrible** est un nom régulièrement donné à des navires français depuis le règne de Louis XIV, sous l'impulsion de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay. Secrétaire d'État à la Marine de 1683 à 1690, il est le maître d'œuvre de la modernisation de la marine française et de la construction d'une puissante flotte, capable d'affronter ses principales rivaux qu'étaient alors les flottes anglaise et hollandaise.

On recensera ici **12 navires français** ayant porté le nom de **Terrible** avant notre actuel sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) de la classe *Le Triomphant*, mis en service en 2010.



Le **vaisseau** est le type de navire le plus imposant de la flotte royale.

Mesurant 50 à 60 mètres de long et pratiquement autant de hauteur, un vaisseau nécessite l'emploi de près de 2 000 troncs d'arbres, comme ceux provenant de la forêt de Chambord. Les vaisseaux sont parés de décors sculptés et arborent des noms destinés à impressionner l'ennemi et à symboliser la puissance du roi de France.



1 LE TERRIBLE, 1670-1678

Vaisseau de ligne de deuxième rang
1300 tonnes
68-70 canons
Équipage de 450 hommes



Le premier vaisseau baptisé **Le Terrible** est construit à Brest et lancé en 1671. Il est engagé en juin 1672 dans la bataille de Solebay (au large du Suffolk, sur la côte est de l'Angleterre) qui oppose la flotte hollandaise des Provinces-Unies à la flotte anglo-française, premier affrontement de la guerre de Hollande (1672-1678). Il appartient alors à l'escadre blanche du vice-amiral Jean-d'Estrées. En 1677, il participe aux opérations conduites par d'Estrées dans les Petites Antilles, contribuant notamment à la prise de l'île de Tobago aux Hollandais au mois de décembre. Il s'échoue lors d'un dramatique naufrage collectif sur les récifs de l'archipel des Avès (actuel Venezuela), dans la nuit du 11 mai 1678.



Plan général du naufrage de l'escadre française du vice-amiral Jean-d'Estrées en mai 1678 sur les îles d'Avès (près de l'actuel Vénézuëla). Division 9 du portefeuille 154 du Service hydrographique de la Marine consacrée à l'île d'Avès, 1678, BnF.

2 LE TERRIBLE, 1679-1692

Vaisseau de ligne de deuxième rang
76-80 canons
Équipage de 500 hommes

Construit à Brest, le vaisseau de 80 canons le Terrible s'illustre brièvement dans l'histoire navale, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg ou guerre de Neuf Ans (1688-1697), menée par Louis XIV contre une large coalition de puissances européennes. Il est placé dans l'arrière-garde de la flotte commandée par le comte de Tourville, l'escadre bleue, pour participer à la bataille victorieuse du cap Béziers (Beachy Head, au sud de l'Angleterre), le 10 juillet 1690. Il participe également à la bataille de Barfleur-La Hougue, le 29 mai 1692, contre une flotte anglo-hollandaise deux fois supérieure en nombre de vaisseaux et de canons à la flotte française. Après une journée d'affrontements à l'issue indécise, lors du repli de la flotte, il fait partie des six navires échoués près de l'île normande Tatihou, puis incendiés par les Anglais (2-3 juin 1692).



Combat naval remporté par l'armée du Roy, commandée par M. le Comte de Tourville sur les Anglois et Hollandais les 10, 11 et 12 juillet [1690] : détail d'un almanach de 1691 représentant la bataille navale de Béziers, dans la Manche, BnF.

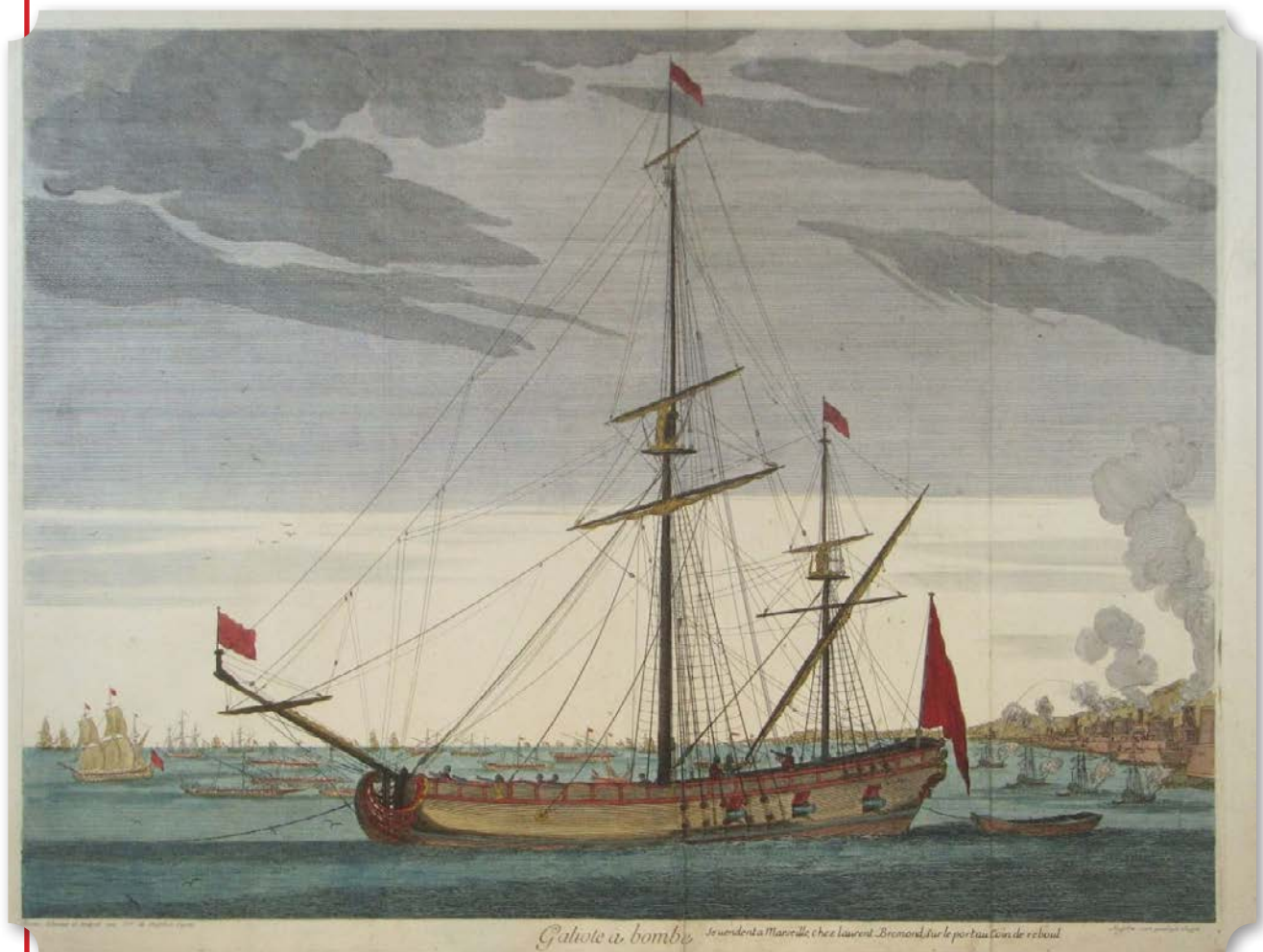
3 LA TERRIBLE, 1682-1696

Galiote à bombes

2 mortiers

Équipage de 38 hommes

Le troisième navire baptisé Terrible est une galiote à bombes construite à Toulon en 1681. Solide embarcation non pontée et à fond pratiquement plat, elle accueille deux mortiers permettant le tir en cloche d'engins explosifs vers les bâtiments ennemis. Elle participe notamment au bombardement de Gênes en mai 1684, au sein de l'escadre placée sous les ordres d'Abraham Duquesne. Elle passe successivement sous le commandement de Patoulet, de Vaudricourt puis du chevalier de Besson de Chun en 1692. Elle figure en 1693 dans l'escadre réunie par Tourville en Méditerranée.



Galiote à bombes, extrait de Plans de plusieurs bâtiments de mer avec leurs proportions, Henri Sbonski de Passbon, graveur Claude Randon, vers 1690.

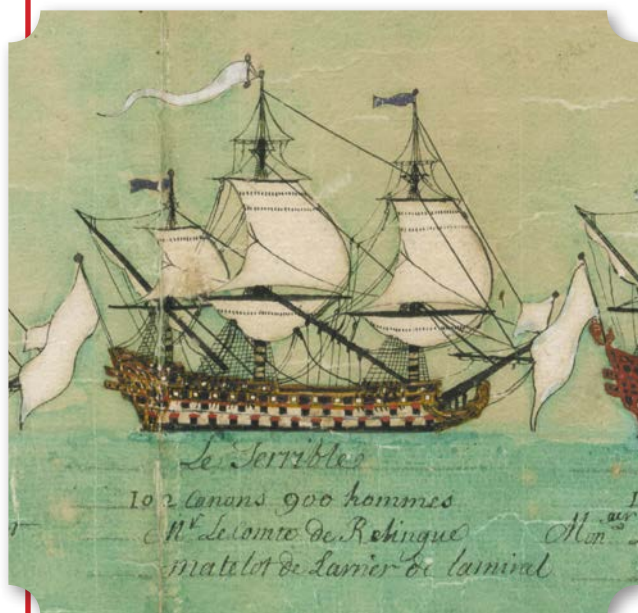
4 LE TERRIBLE, 1692-1713

Vaisseau de ligne de premier rang
76-102 canons
Équipage de 900 hommes

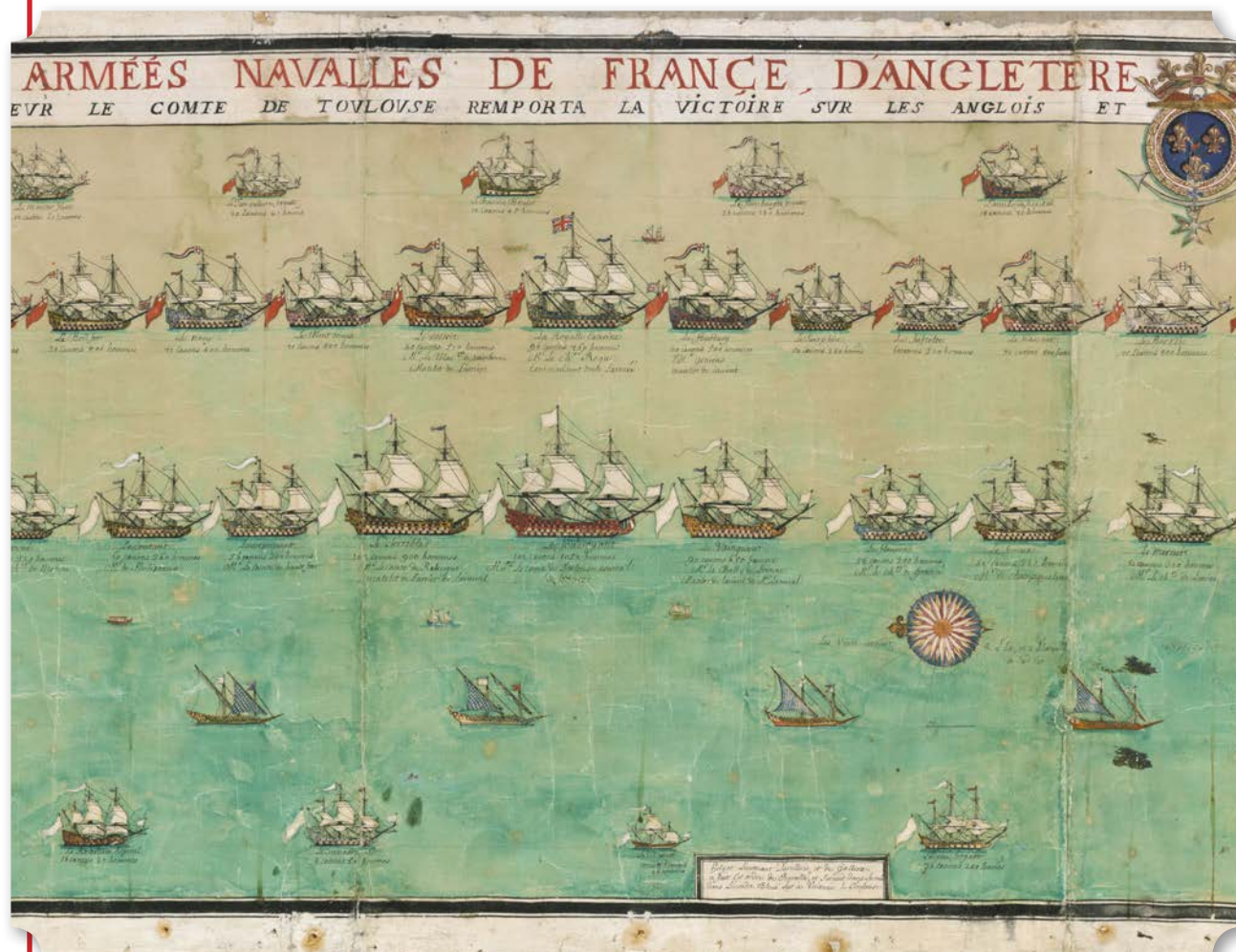
Un nouveau vaisseau de 76 canons est construit à Brest et lancé à la fin de l'année 1692. Il est armé en 1693 pour rejoindre la flotte française aux ordres du vice-amiral Tourville, tout juste promu maréchal. Il opère au large du Portugal, dans l'avant-garde commandée par le marquis de Château-Renault qui s'illustre particulièrement lors de la bataille de Lagos. Au cours de cette opération, la flotte française disperse l'escorte anglo-hollandaise d'un important convoi marchand à destination du Levant, dit « convoi de Smyrne », et prend ou détruit près de 90 navires, infligeant de très lourdes pertes financières aux armateurs londoniens.



Attaque du convoi de Smyrne par Tourville en 1693, détail de La France victorieuse par mer et par terre sous les ordres de Louis le Grand, François de la Pointe, graveur Pierre Lepautre, BnF Gallica.



Réarmé en 1704, passant de 76 à 102 canons et 900 hommes d'équipage, le Terrible fait route vers l'Espagne dans l'escadre confiée au comte de Relingue au sein de la flotte commandée par le comte de Toulouse. Le 24 août 1704, il est engagé dans la bataille de Vélez-Málaga, au large de l'Andalousie, et affronte avec succès l'Eagle de l'amiral anglais Rooke. Son capitaine a toutefois la jambe emportée par un boulet et décède peu après la bataille. Le Terrible est désarmé après la fin de la guerre de succession d'Espagne et la signature du traité d'Utrecht, en 1713.

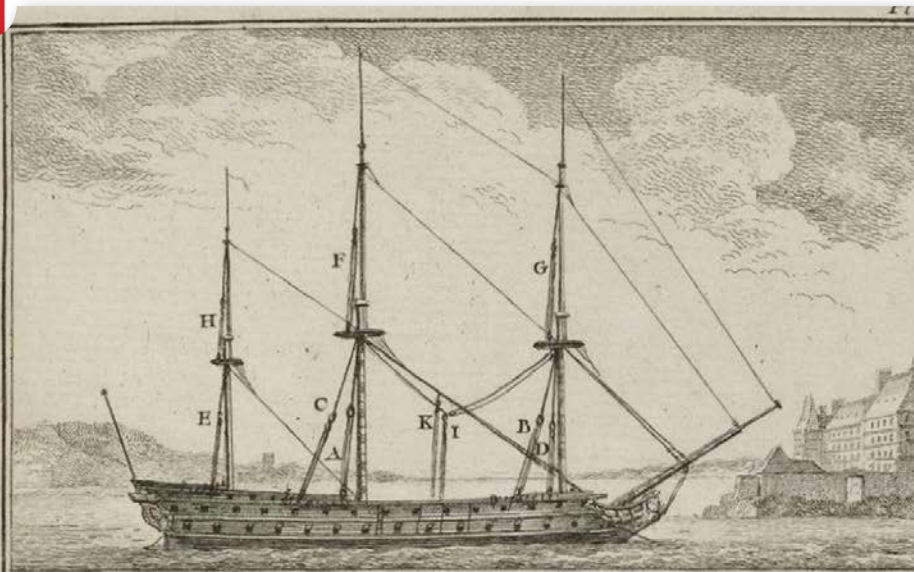


Jérôme Helyot, Ordre de bataille [Vélez-Málaga, 1704], Service historique de la défense DBIB / RO 22, détail du rouleau manuscrit, 1712-1721.

5 LE TERRIBLE, 1739-1747

Vaisseau de ligne de troisième rang
1500 tonneaux
78-74 canons
Équipage de 850 hommes

C'est à Toulon qu'est lancé en 1739 un vaisseau baptisé le Terrible, portant 78 puis 74 canons disposés sur deux ponts. Il intègre l'escadre de la Méditerranée et participe à plusieurs opérations le long des côtes d'Espagne et d'Italie sous le commandement du lieutenant général Court de La Bruyère (1666-1752). Il est son navire amiral lors de la bataille de Toulon, le 22 février 1744, où les Français, soutenant les Espagnols dans leur conflit colonial contre les Anglais, essuient une attaque menée par l'amiral Matthews.



VAISSEAU DE 74. CANONS

Ces Vaisseaux, sont d'un service plus étendu que les précédents, et se manœuvrent plus aisément; Ils sont susceptibles par leur force, et leur grandeur, de rendre en même tems, un Combat vigoureux, et actif. on les préfère aux premiers, pour porter la guerre dans les Pays éloignés, et ils sont regardés comme de forts Vaisseaux de Bataille.

MANŒUVRES COURANTES

On ne représente point les haubans dans cette Figure, pour laisser voir les manœuvres à poulies, qui sont de tous, voici leurs noms.

A Caliorner

B Candelettes

C les grande Palans

D Palans de misaine

E Palans d'artimon

F Palans du grand mat d'hune

G Palans du petit mat d'hune

H Palans du Perroquet de Fougue

I Palans d'Etai

K Palanquin

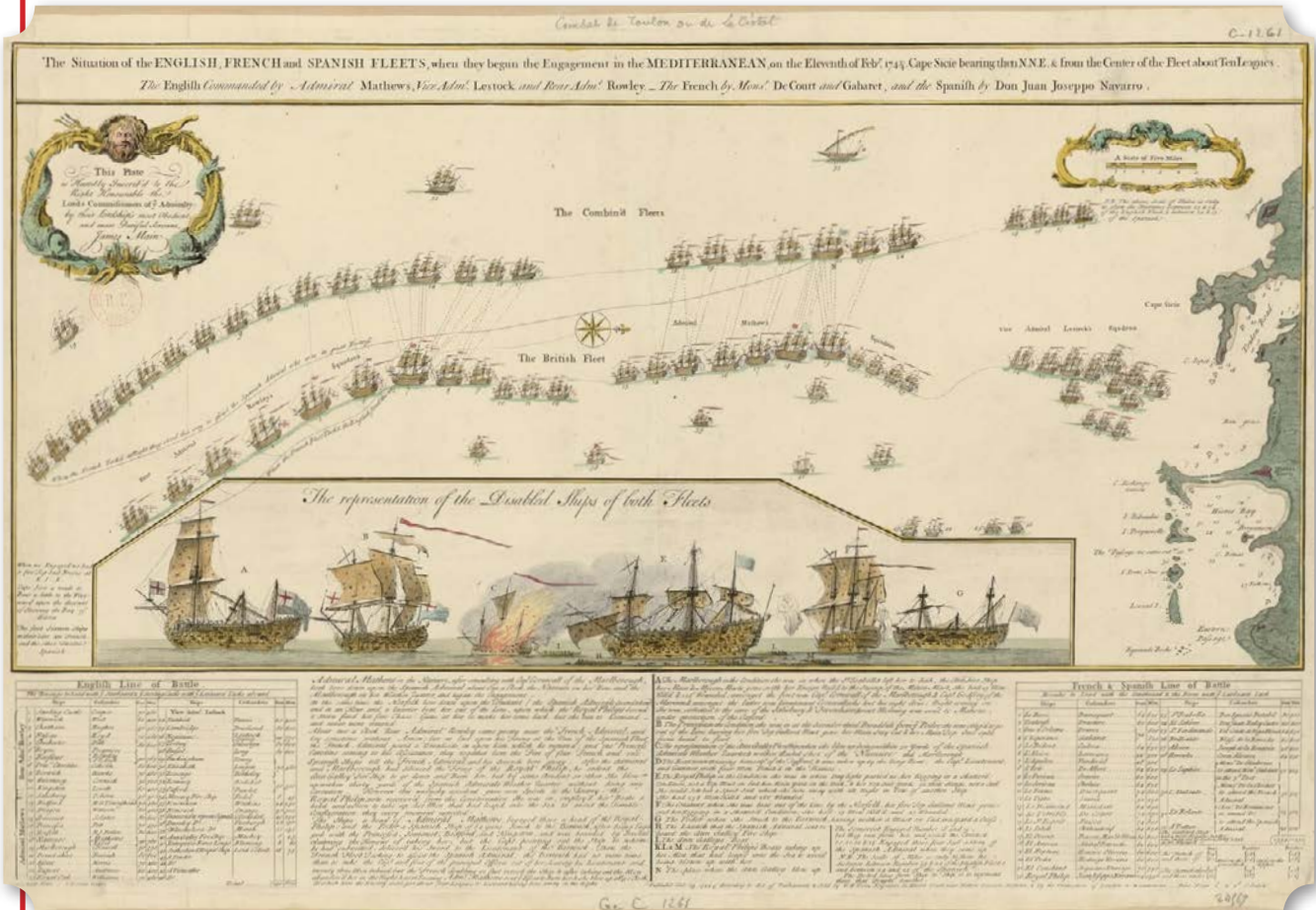
Ces Manœuvres, servent à embarquer, et débarquer les grande sur desaux, ainsi qu'à d'autres usages, on il faut beaucoup de force. Il y en a une de chaque côté du V. c'est pourquoy on les a écrites au pluriel, on fait de même, pour les manœuvres cy des sous, par lesquelles sont doubles comme ces premières.

Ces Manœuvres, servent à tendre et détendre les haubans, ou pour parler en marin, à les rider et derider. Elles servent encore utilement à d'autres usages relatifs à l'armement et à la manœuvre des Vaisseaux.

Ces manœuvres servent à embarquer et débarquer des menus effets, ainsi qu'à différents services du Vaisseau.

Vaisseau de 74 canons. Extrait de Marine militaire ou Recueil des différents vaisseaux qui servent à la guerre, suivis des manœuvres qui ont le plus de rapport au combat ainsi qu'à l'attaque et à la défense des ports, Nicolas Ozanne, vers 1764, BnF Gallica.

Le Terrible est ensuite réarmé à Brest et rattaché à l'escadre du Ponant. Il s'illustre particulièrement à l'automne 1746 où, de retour d'une mission d'escorte de convois marchands aux Antilles, sous les ordres du comte de Conflans, il parvient à capturer le HMS Severn. L'année suivante, le lieutenant général des Herbières de l'Etenduère n'a pas la même fortune : chargé d'escorter un convoi considérable de 252 navires destinés à ravitailler les colonies, il est attaqué en octobre 1747 par l'escadre de l'amiral anglais Hawke. La vaillante résistance des Français, en infériorité numérique, dure plusieurs heures, permettant à la quasi-totalité des navires marchands de s'échapper. Mais plusieurs vaisseaux sont perdus, dont le Terrible, gravement endommagé. Capturé, il navigue aux couleurs de la Royal Navy sous le nom de HMS Terrible jusqu'en 1763.



Situation des flottes anglaise, française et espagnole au cap Sicié, février 1744, BnF Gallica.

6 LE TERRIBLE, 1779-1802

Vaisseau de ligne
110-114 canons

Construit en moins d'un an à l'arsenal de Toulon selon des plans conçus par les ingénieurs de la famille Coulomb, le vaisseau le Terrible, à trois ponts et 110 canons, appareille pour Cadix le 20 juin 1780, puis rejoint Brest en janvier 1781. Au sein de la flotte aux ordres du comte de Guichen, il effectue des campagnes à Gibraltar et en Atlantique, participant notamment à la prise de navires anglais en route pour le Canada en 1782. Guichen ignore l'ordre de faire rentrer le Terrible à Brest pour l'équiper de plaques de cuivre destinées à augmenter sa performance de vitesse. Après la signature du traité de Paris en septembre 1783 mettant fin à la guerre d'indépendance des États-Unis, le Terrible est affecté à une division de protection des côtes, intervenant en particulier pour les convois en provenance des Antilles.

L'année 1793 est marquée par une large mutinerie touchant plusieurs vaisseaux, suivie par une réorganisation de l'escadre sous le commandement du vice-amiral Villaret de Joyeuse début 1794. Le 28 mai, à sa sortie de Brest, le Terrible fait route dans l'arrière-garde placée sous le pavillon de l'amiral Bouvet lorsque le combat s'engage avec la flotte britannique de la Manche, commandée par l'amiral Richard Howe. Le Terrible perd dans cet affrontement son petit mât de hune. Le 1^{er} juin 1794, dans la bataille dite du 13 prairial an II, au large d'Ouessant, l'amiral Bouvet commande l'avant-garde sur le Terrible et affronte individuellement le navire-amiral de Graves, le HMS Royal Sovereign, jusqu'à perdre son grand mât et son mât d'artimon.

Le Terrible effectue de nouvelles campagnes en Atlantique puis en Méditerranée, jusqu'à son désarmement et son démantèlement en 1802.



The « Defence » at the Battle of the First of June, 1794, Nicholas Pocock, 1811, National Maritime Museum, Greenwich, Londres.

7 LA TERRIBLE, 1793-1803

Canonnière

3 canons de 24 livres

Construite à Cherbourg en 1793, une chaloupe canonnière baptisée la Terrible fait partie de la flottille basée au Havre et chargée de la protection des convois le long de la côte. Elle est mentionnée en 1796 dans une tentative de débarquement en Angleterre. Sa constitution ne lui permet pas de participer aux opérations de haute mer, mais elle s'illustre en 1799, dans la nuit du 22 au 23 février, avec le sauvetage des équipages de trois bateaux de pêche au large d'Isigny. En 1801, elle rejoint la flottille stationnée à Cherbourg jusqu'à son ultime désarmement en 1803.

8 LA TERRIBLE, 1800- ?

Bombarde

À son retour d'Égypte, Bonaparte reprend le projet d'organiser un débarquement en Angleterre et confie en 1801 à l'amiral Latouche-Tréville la supervision de la construction d'une flotte d'invasion et son ordonnancement dans les ports. Avec le numéro 328, la Terrible, une bombarde construite en 1800 sous la direction de Pierre-Alexandre Forfait (1752-1807, ingénieur, hydrographe, ministre de la marine de 1799 à 1801), rejoint la flottille assemblée à Boulogne pour les préparatifs de ce projet... qui ne verra jamais son accomplissement.

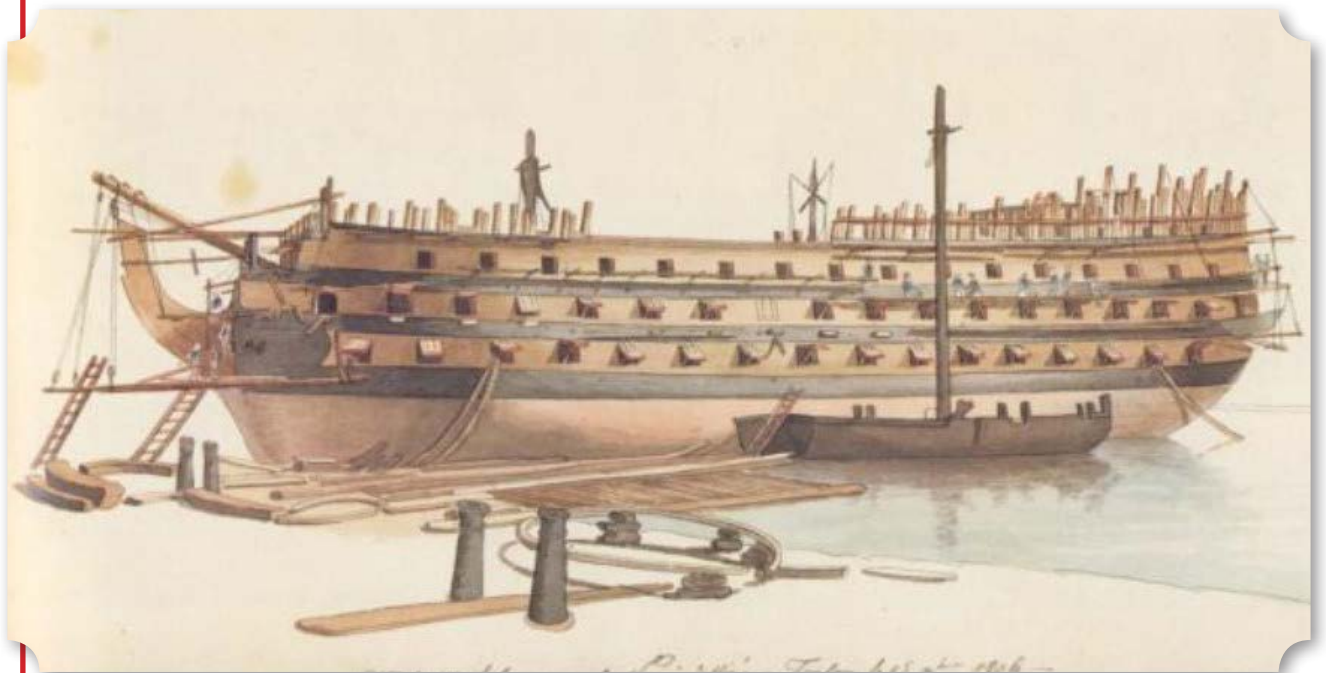


ROUX François, Navires armés en garde-côtes, 1811, Musée national de la Marine.

9 LE TERRIBLE, 1811-1814

Vaisseau
110 canons

Un vaisseau de 110 canons destiné à porter le nom de Terrible, en construction dans le port d'Anvers à la fin du 1^{er} empire, figure parmi les navires que la France doit abandonner après l'abdication de Napoléon et la signature du traité de Paris le 30 mai 1814.



ROUX Antoine, Le Commerce de Paris [vaisseau type de 1811] en construction à Toulon, 1804.

10 LE TERRIBLE, 1877-1908

Garde-côtes cuirassé

Navire de tête de la classe Terrible : Terrible, Indomptable, Caïman, Requin

Longueur : 88,25 m

Largeur : 17,52 m

Tirant d'eau moyen : 7,54 m

Déplacement : 7 517 tonnes

Puissance maximale : 6 500 chevaux

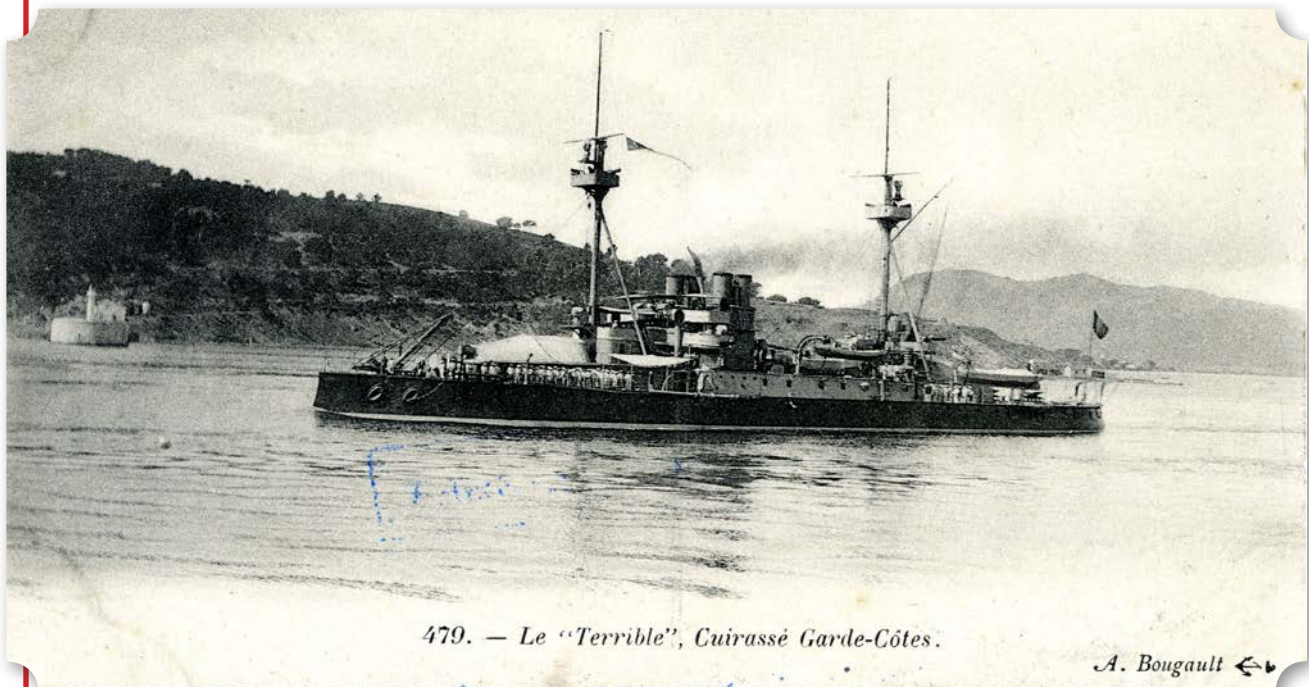
Cuirasse : ceinture cuirassée en fer descendant à 1,50 m sous l'eau, de 32 à 50 cm d'épaisseur.

Équipage de 338 hommes et 17 officiers

La construction d'une nouvelle classe de garde-côtes cuirassés à tourelles barbettes, de plus grandes dimensions que la classe Tempête, est décidée en décembre 1877. Le Terrible est le premier de cette classe, mis en chantier à Brest, suivi par l'Indomptable (Lorient), puis le Requin (Forges et Chantiers de la Gironde) et le Caïman (Toulon) en 1878. Il est lancé en mars 1881 et entre en service le 1^{er} décembre 1886.

Le Terrible possède de bonnes qualités nautiques et se comporte bien à la mer, mais du fait de sa ceinture cuirassée, sa vitesse est faible de même que son rayon d'action. Son armement est son point fort, avec ses deux canons de 340 mm montés sur affûts hydrauliques en tourelles barbettes (plateformes surélevées et ouvertes permettant de tirer au-dessus du parapet).

Il quitte Brest pour rallier Toulon en février 1888. Il y est temporairement affecté à l'escadre d'Évolutions. De 1891 à 1897, il est affecté à la division de réserve de l'escadre de la Méditerranée occidentale et du Levant puis, en 1899, à la division des garde-côtes. Ne pouvant rivaliser avec les nouveaux modèles de cuirassés, il est rapidement déconsidéré et désarmé dès 1907. Il est démantelé en 1914.



479. — Le "Terrible", Cuirassé Garde-Côtes.

A. Bougault ↵

Le Terrible, cuirassé garde-côtes. ©Service historique de la défense, MV 294 GG2 6.

11 LE TERRIBLE, 1931-1961

Contre-torpilleur de la classe Le Fantasque
Reclassé croiseur léger en 1943

Longueur : 132,4 m

Largeur : 11,98 m

Tirant d'eau moyen : 4,3 m

Déplacement : 3 200 tonnes à pleine charge

Puissance prévue : 74 000 chevaux

Vitesse : 37 nœuds. Maximum en essais : 45 nœuds avec 100 000 chevaux = **record mondial de vitesse à son lancement dans sa catégorie**

Équipage de 210 hommes dont 13 officiers.

Le Terrible est le 4^e contre-torpilleur de la classe Le Fantasque, d'une série de 6 (avec L'Audacieux, Le Malin, Le Triomphant et L'Indomptable). Construit par les chantiers navals français à Caen, il est mis sur cale en décembre 1931 et admis au service actif en février 1936. Il rallie la 2^e escadre légère de l'Atlantique à Casablanca. Fin 1936-début 1937, il bénéficie de réparations importantes et de renforcements suite à des déformations constatées sur ses membrures. Entre 1937 et 1939, il croise tantôt en mission de surveillance en Méditerranée, tantôt au large de Boulogne, Calais et Douvres pour des missions d'escorte de visites officielles.



Le Terrible, contre-torpilleur. ©Service historique de la défense, MV 294 GG2 17.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Le Terrible appartient à la 10^e division de contre-torpilleurs, qui devient la 10^e division de croiseurs légers en 1943. Il effectue de nombreuses sorties d'exercices, de recherches et de protection de convois. Présent à Mers-el-Kébir lors de l'attaque du 3 juillet 1940, il parvient à sortir de la rade et à regagner Toulon où il entre en grand carénage. Son armement est alors complété de quatre mitrailleuses anti-aériennes. En février 1941, il est affecté à Dakar.



Proue du contre-torpilleur Terrible au mouillage sur coffre dans la rade de Brest, 1939. ©Jean Manzoni/ECPAD/Défense/MARINE 82-794



Équipage du contre-torpilleur Terrible au poste d'inspection vu depuis le contre-torpilleur Fantasque (plongée), 1943. ©Auteur inconnu /ECPAD/Défense/TERRE 117-2433

De février à juin 1943, il subit une importante refonte à Boston, aux États-Unis, dont il sort équipé de radars, d'une installation d'asdic (appareil de détection par ultrasons, ancêtre du sonar) et d'une artillerie anti-aérienne modernisée et renforcée. L'augmentation de la capacité de ses soutes à combustible lui permet également d'accroître son rayon d'action. Après des essais et une première mission dans les Antilles, Le Terrible rejoint Dakar d'où il reprend ses missions d'escorte, d'exercices et de surveillance. Il effectue de nombreux raids avec Le Fantasque. Il participe à la préparation puis au débarquement de Provence, les 15 et 16 août 1944, contribuant notamment à détruire les batteries côtières.

Au cours d'un exercice, le 25 décembre 1944, Le Malin entre en collision avec Le Terrible, provoquant la mort de 75 hommes. Après plus d'un an de travaux de réparation à l'arsenal de Bizerte (Tunisie), Le Terrible reprend la mer et croise, au printemps 1946, jusqu'en Norvège puis en Suède. Après de nouvelles missions en Méditerranée, il est mis en réserve à Sidi-Abdallah. Il est réarmé en 1952 pour escorter les porte-avions puis rejoint l'escadre des croiseurs à Toulon. De 1953 à 1955, son activité se répartit entre exercices, sauvetages, escortes et missions de représentation. En décembre 1955, il est affecté à l'école des Ingénieurs mécaniciens, puis définitivement mis en réserve en décembre 1956, jusqu'en 1961.

11 LE TERRIBLE, 1969-1996

Sous-marin nucléaire lanceur d'engins de la classe Le Redoutable

Longueur : 128,7 m

Largeur : 10,6 m

Tirant d'eau : 10 m

Déplacement : 9 000 tonnes en plongée

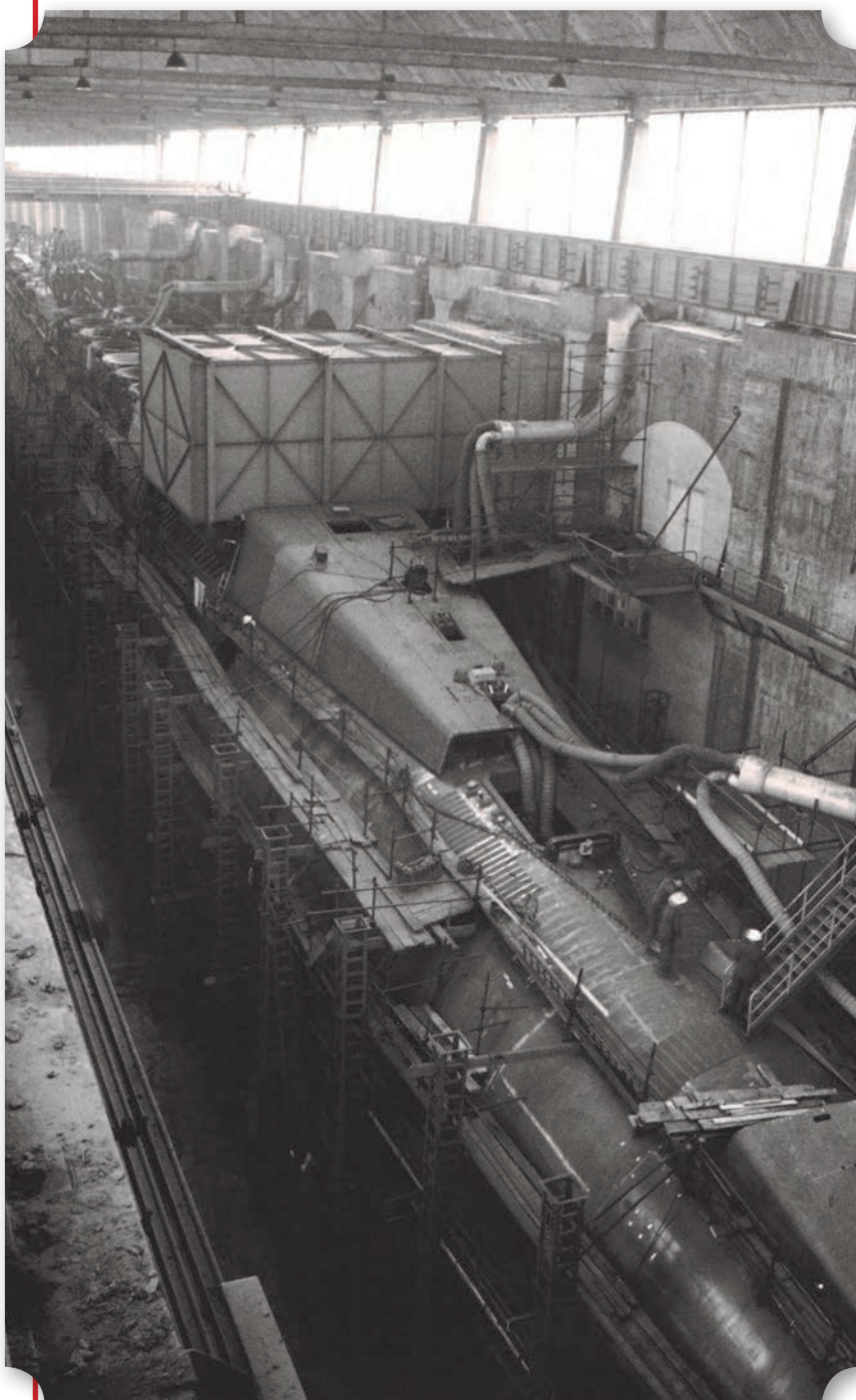
Puissance : 16 000 chevaux

Propulsion : réacteur à eau

pressurisée, 2 turbines à vapeur

Vitesse : 20 nœuds en plongée

2 équipages (bleu et rouge)
de 135 hommes dont 15 officiers.



Le sous-marin Le Terrible est le second des sous-marins à propulsion nucléaire lanceurs de missiles construits par la Direction des constructions et armes navales de Cherbourg, après le premier de la série, Le Redoutable. Le Terrible est mis sur cale en juin 1967, lancé en décembre 1969, et entre en service actif le 1^{er} janvier 1973. Pendant plus de 20 ans, équipé de 16 missiles à tête nucléaire de type M20 d'une portée supérieure en plongée à 2 000 kilomètres, il contribue à mettre en œuvre la politique française de dissuasion nucléaire. Il évolue pendant toute sa carrière au sein de la FOST, Force océanique stratégique, basée à l'île Longue dans la rade de Brest.

Il subit une refonte à Cherbourg entre 1988 et 1990, avec la mise en place d'un nouveau système d'armes (M4). Il est désarmé le 1^{er} juillet 1996, laissant place à la nouvelle génération de SNLE de la classe Le Triomphant.

12 septembre 1969. Cherbourg, cale 3. Sas coiffant déployé au-dessus de la brèche du Terrible lors de la phase propre de finition du montage des composants nucléaires. ©Pôle historique d'Indret, Naval Group.



SNLE Le Terrible, 1972. ©Service historique de la défense, MV ICONO 207.

12 LE TERRIBLE, 20 SEPTEMBRE 2010 - ... (S619)

Sous-marin nucléaire lanceur d'engins nouvelle génération, 4^e de la classe Le Triomphant.

Pour le découvrir, reportez-vous, page 26, à la 3^e partie de ce livret, qui lui est consacrée.

2^E PARTIE

*Le Loir-et-Cher et Brest,
une histoire ancienne...*



Bien avant le parrainage du Terrible, des liens profonds ont uni Brest au Loir-et-Cher. Il s'agit de l'histoire des réfugiés de Brest, hébergés en Loir-et-Cher pendant une partie de la Seconde Guerre mondiale.

50 ANS APRÈS : « JE ME SOUVIENS » ...

Cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale, la mémoire des réfugiés brestois se réactive. En adressant aux archives municipales un cliché de réfugiés brestois en Loir-et-Cher, pris en 1943, l'abbé Le Petitcorps, qui les accueillit à l'époque, offre aux rescapés, comme à leurs descendants, un petit morceau de mémoire très symbolique. Si, pour les plus jeunes générations la notion même de « réfugié » renvoie à d'autres peuples, elle résonne encore pour beaucoup de Brestois, comme un souvenir dont on se passerait.

APPEL À LA MÉMOIRE

Pourtant, cette « tranche de vie » reste accrochée aux mémoires, chargée d'un poids devenu, au fil des ans, sentimental. Désormais en possession de la photographie de « famille » de l'abbé Le Petitcorps, les archives municipales brestoises enrichissent d'autant leur album historique. Mais, au-delà de l'intérêt historique, ce cliché porte en lui un appel à la mémoire, notamment pour les descendants de ces Brestois de la dernière guerre. L'exode brestois ne prit bien évidemment pas les dimensions d'une purification comme on en connaît aujourd'hui au Kosovo. La Seconde Guerre mondiale provoqua pourtant un exil massif, temporaire souvent, de dizaines de milliers de Brestois, fuyant volontairement ou non les bombardements alliés. « Les réfugiés de Montoire sont issus de la seconde vague d'exode, décidée par les autorités de l'époque, pour protéger les populations des bombardements des Américains... À l'époque, on ne connaissait pas les frappes chirurgicales, et les tirs qui visaient la base sous-marine n'ont jamais atteint leur but ... » explique Joël Le Bras, chroniqueur historique et co-auteur d'ouvrages sur la période.

LEÇON CONTEMPORAINE

Certains choisirent de se réfugier dans la famille, non loin de Brest. D'autres durent emprunter les convois organisés par l'État et poser leurs maigres bagages dans les villages d'accueil de la Sarthe et du Loir et Cher. « Ces réfugiés étaient pour l'essentiel des « inutiles » : des femmes, des enfants, des vieillards. Les hommes, « les indispensables », devaient rester pour travailler dans les industries ». Hébergés dans des familles des deux départements, ces Brestois se construisirent une autre vie, sans contact avec le pays. « Mis à part quelques nouvelles ponctuelles, quand on arrivait à se procurer la Dépêche ou Ouest Éclair, rien ne pouvait filtrer ». Pourtant, la communauté des Brestois resta souvent fidèle à ses racines. Le cliché de l'abbé en est la preuve. Répartis dans plusieurs villages, les Brestois se réunissaient parfois, comme ici, à Montoire, lors d'une fête religieuse organisée par l'ecclésiastique d'origine bretonne, qui avait choisi son exil bien avant la guerre. Un témoignage du passé, qui, s'il renvoie sans doute à des disparus, pourrait intéresser leurs descendants. Et servir de leçon aux contemporains. Élisabeth Jard : les personnes intéressées par ce cliché peuvent écrire à l'abbé Le Petitcorps : 1 rue d'Artois à Blois. Une photo de famille pieusement conservée par l'abbé Le Petitcorps, qui la tient à la disposition des éventuels survivants ou de leurs descendants.



LES PREMIERS RÉFUGIÉS EN PROVENANCE DU FINISTÈRE ARRIVENT EN LOIR-ET-CHER EN MARS 1943 ET CERTAINS RESTERONT JUSQU'EN 1947.

Pratiquement toutes les communes de Loir-et-Cher ont accueilli des réfugiés avec la mise en place de baraquements, l'aménagement de locaux abandonnés, la réquisition de bâtiments publics ou de logements de particuliers. Il existait un foyer des Brestoises à Romorantin-Lanthenay.

Des documents conservés aux Archives départementales de Loir-et-Cher nous livrent quelques détails sur la répartition des hommes, femmes et enfants dans les arrondissements, ainsi que sur les colis de vêtements et effets de première nécessité qui leur furent remis. En mars 1944, les évacués du Finistère représentaient près de la moitié des réfugiés accueillis dans le département.

LES ARRIVÉES DE RÉFUGIÉS DU FINISTÈRE

Mars 1943 : 10

Décembre 1943 : 2840

Avril 1943 : 3599

Janvier 1944 : 2585

Juin 1943 : 3569

Février 1944 : 2547

Août 1943 : 3424

Mars 1944 : 2509

Octobre 1943 : 2797

Septembre 1944 : 3236

En juin 1946 : on dénombre encore, en Loir-et-Cher, 904 réfugiés brestois dont 372 enfants.



"Les évacués brestois trouvent un repas réconfortant au centre d'accueil de Vendôme" [1943-1944] AD41, 11 Fi 6085

Le Terrible, le SNLE filleul du Loir-et-Cher



LE DERNIER DES QUATRE SNLE DE LA CLASSE LE TRIOMPHANT

L'actuel SNLE Le Terrible (S619) est donc le 13^e bâtiment de la marine française à porter ce nom. Il est le quatrième et plus récent sous-marin nucléaire lanceur d'engins français de la classe Le Triomphant.

Le sous-marin a été lancé en mars 2008 à Cherbourg par le président Nicolas Sarkozy. Admis au service actif en septembre 2010, il a rejoint la flotte de la Force océanique stratégique (FOST), basée à l'île Longue et chargée d'assurer la permanence à la mer de la dissuasion française, clef de voûte de notre sécurité et garantie de nos intérêts vitaux.

Il est armé de 16 missiles nucléaires mer-sol balistiques stratégiques de type M51, dont il a réalisé le premier tir en janvier 2010. Son armement comprend également des armes tactiques défensives, torpilles F21 et missiles antinavires Exocet à changement de milieu.

LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU TERRIBLE

Navire base de lancement de missiles, alimenté par une centrale nucléaire, moins bruyant qu'un banc de crevettes, embarquant sous l'eau 110 personnes confinées pendant plus de 70 jours, le SNLE est l'équipement le plus complexe qui soit.



Lancement : 21 mars 2008
Déplacement en plongée : 14 300 tonnes
Mise en service : 20 septembre 2010
Vitesse en plongée : 25 nœuds (soit 46 km/h)
Longueur : 138 m

Diamètre : 12,5 m
Armement : 16 missiles M51
Équipage : 110 hommes et femmes
Propulsion : 1 réacteur à eau pressurisée K15 de 150 MW,
1 moteur électrique de 41 500 chevaux

L'ÉQUIPAGE DU TERRIBLE

Le SNLE est armé par deux équipages, bleu et rouge, de 110 hommes et femmes successivement en charge pour des périodes de 15 semaines. L'âge moyen de l'équipage est de 29 ans. 25 métiers et plus de 780 qualifications sont représentés à bord, du niveau élémentaire jusqu'aux postes d'expertise et de commandement.

Le cycle d'activité repose sur une période d'entretien du sous-marin, commune aux deux équipages, avant la mission sous les mers d'un équipage pendant que l'autre se régénère en permissions puis s'entraîne sur simulateurs à terre.



Les équipages du Terrible sont actuellement commandés par les capitaines de vaisseau Yves (bleu) et Sébastien (rouge).



Capitaine de vaisseau
Yves
Commandant le SNLE Le Terrible
Équipage bleu



Capitaine de vaisseau
Sébastien
Commandant le SNLE Le Terrible
Équipage rouge

L'équipage du Terrible porte la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 1939-1945, en mémoire du contre-torpilleur homonyme, qui a pris part au débarquement de Provence en août 1944.

LES PATROUILLES

Les patrouilles de SNLE durent environ 10 semaines. Véritable bulle de vie sous-marine, le Terrible possède tous les moyens pour permettre à son équipage de vivre en totale autonomie pendant 90 jours. Cette limitation est fixée par la contenance des chambres froides qui permettent le stockage des vivres. Le réacteur nucléaire – qui fournit l'énergie d'une ville de 300 000 habitants, les usines de fabrication d'oxygène, d'eau douce ainsi que de décarbonation – lui permettrait de naviguer sans limite.

Au cours d'une journée, chaque homme effectue au moins 8 heures de quart et environ 4 heures d'instruction, d'entraînement et de maintenance du matériel. Aucun message n'est émis par le SNLE pendant sa patrouille. Chaque homme peut recevoir chaque semaine un message de 40 mots émis par sa famille.

En septembre 2018, le Terrible est rentré au port en achevant la 500^e patrouille française de dissuasion nucléaire dont la permanence est assurée sans discontinuité par au moins un SNLE depuis le 28 janvier 1972.



LES SYMBOLES DU TERRIBLE

Motif circulaire mi coupé d'argent au chef et d'azur foncé ondé d'argent en champagne, à un sous-marin de sable, passant, émergeant des flots entre les pattes d'une ancre de marine d'or au jas en forme de « T » posée en pal, et à un cobra au naturel, allumé de sable, agressif, mordant la partie dextre du jas, dressé sur sa queue enroulée autour de la patte dextre de l'ancre. Le tout est accompagné à senestre sur l'horizon, d'un vaisseau contre-passant de 74 canons, d'argent et de sable, habillé du même au petit hunier chargé au centre d'une croix pattée. Au chef, en arc de cercle légèrement décalé, l'inscription en lettres capitales de sable « LE TERRIBLE ».



Les symboles du Terrible sont hérités de ses plus illustres prédécesseurs : le vaisseau Terrible du deuxième rang, de 74 canons (1670-1678) et le contre-torpilleur Le Terrible (1935-1962) dont le symbole est celui d'un cobra enroulant un T majuscule. Le SNLE 2G Le Terrible s'est vu attribué par filiation directe la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 39/45 avec olive du SNLE Le Terrible (1970-1996), lui-même héritier direct du contre-torpilleur du même nom. L'équipage du Terrible porte la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 1939-1945, en mémoire du contre-torpilleur homonyme, qui a pris part au débarquement de Provence en août 1944.

L'ACTUALITÉ DU TERRIBLE

Après 10 années de service actif, le SNLE Le Terrible a suivi sa première indisponibilité périodique pour entretien et réparation (IPER) entre octobre 2020 et juillet 2023. Ce grand carénage a eu pour objectif de redonner le potentiel nécessaire à une nouvelle décennie d'opérations et de moderniser certaines de ses installations. Dans la perspective de son retour dans le cycle opérationnel, Le Terrible et son équipage ont conduit de nombreux essais à la mer parmi lesquels le premier tir de la torpille lourde F21 et le 6^e tir d'un missile balistique stratégique M51 d'exercice (sans charge nucléaire). Ces essais ont particulièrement affirmé la crédibilité de la dissuasion océanique française.

Le Terrible a retrouvé son rang opérationnel au sein de la Force océanique stratégique depuis fin 2023.



2018-2023
Déjà 5 ans de parrainage



La finalité de ce parrainage, signé le 10 novembre 2018, est de renforcer le lien Armée-Nation et de créer des relations régulières entre les habitants du Loir-et-Cher, les jeunes en particulier, la marine nationale et les équipages du Terrible.

RETOUR SUR CINQ ANS D'ÉVÉNEMENTS ET D'ÉCHANGES

2018

19 mars 2018 :

Vote à l'unanimité de l'assemblée départementale pour le parrainage du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Terrible.

10 novembre 2018 :

En présence d'une centaine de sous-mariniers et d'un public nombreux, signature de la charte de parrainage entre le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot, les deux commandants du Terrible, Philippe Naudet et Cyrille Pungier et Louis Giscard d'Estaing, président de l'Association des Villes marraines des Forces armées ; célébration d'une messe à la cathédrale de Blois et défilé des troupes en ville ; conférence des deux commandants du Terrible sur les missions de la Force océanique stratégique et la vie des sous-mariniers. En soirée, accueil de l'équipage au château de Chambord.



La signature de la charte de parrainage.



La charte de parrainage signée entre le département, le Terrible et l'association des villes marraines.



Les signataires de la charte avec les sous-marinières et des collégiens du Loir-et-Cher.



Le défilé des sous-marinières du Terrible dans les rues de Blois.

11 novembre 2018 :

Participation de l'équipage du Terrible à la cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918, à Blois. Promotion des métiers de la marine nationale avec le car-podium du CIRFA.



Prise d'armes du 11 novembre 2018 sur la terrasse de l'Évêché, à Blois.



Le Terrible embarque le Loir-et-Cher

PAGE 3



Revue des troupes et échanges entre marine et collégiens ont rythmé hier la cérémonie de parrainage du sous-marin. (Photo NR, Jérôme Dutac)

2019

28 janvier 2019 :

Déplacement à Brest et l'île Longue d'une délégation d'élus du Loir-et-Cher pour la prise de commandement de Pierre Rialland (équipage bleu).

11 avril 2019 :

Visite du Terrible par une délégation d'élus, de chefs d'entreprises et de représentants de l'enseignement du Loir-et-Cher ; apposition de trois plaques dans les coursives du Terrible aux noms de Blois, Vendôme et Chambord ; visites de la base de l'île Longue et de la base navale à Brest.



Souvenirs de la visite du Terrible, le 11 avril 2019.

Du 13 au 16 mai 2019 :

Déplacement à l'île Longue de deux classes de 4^e des collèges Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan et Saint-Julien de Montoire-sur-le-Loir.



13 juin 2019 :

Restitution par les élèves de leur voyage à l'île Longue en mai 2019 ; 1^{ère} conférence navale au conseil départemental, donnée par le commandant Philippe Naudet sur les enjeux maritimes de la France au XXI^e siècle.



21 septembre 2019 :

Participation de deux équipes de marins du Terrible au défi inter-entreprises de Blois, sous les couleurs du conseil départemental.

14 novembre 2019 :

Projection-débat du film « Le chant du loup », au cinéma Les Lobis, en présence du commandant Wenceslas de Monicault et du producteur du film, Stéphane Riga ; deux séances dédiées aux scolaires puis au grand public.



conseil départemental

Le sous-marin Le Terrible passionne les collégiens



En mai 2020, des collégiens loir-et-Chériens embarqueront sur le Terrible.

Dans le cadre du parrainage entre le conseil départemental et le sous-marin nucléaire lanceur d'engins Le Terrible, la projection du film *Le chant du loup* a réuni près de six cents personnes en deux séances, jeudi aux Lobis à Blois. L'après-midi était réservé à des collégiens du Loir-et-Cher. La projection a été suivie d'un débat avec Wenceslas de Monicault commandant en second du Terrible, Stéphane Riga producteur du film et Marie-Hélène Millet élue départementale.

Lors des questions, les élèves ont fait tomber les tabous qui entourent la dissuasion nucléaire au fond des océans : « Le bateau rentre-t-il au port si un marin est malade ? Quel diplôme pour embarquer ? » Autant d'interrogations auxquelles a répondu l'officier. « Une mission ne s'arrête pas, un médecin est à bord. En cas d'ultime nécessité, il existe des procédures d'urgence complexes, rarement utilisées. Nous recrutons à partir de 17 ans, c'est généralement l'âge du barreur. Une patrouille dure entre 70

et 90 jours dans les mers du monde, où seul le commandant décide de la position, tenue secrète. Des personnels féminins commencent à intégrer les sous-marins »

Côté cinéma, Stéphane Riga se réjouissait de l'excellente relation avec la marine, lors des seize semaines de tournage, dont 10 % à bord. « Dans le film, nous évoquons des scénarios proches de la réalité, ce qui le rend crédible. Ce qui m'a le plus ému c'est l'extraordinaire cohésion entre les hommes. Chacun est indispensable dans sa spécialité et seule la compétence obéit au commandement. Souvent les officiers décrochent leur grade pour entrer dans la communication de confiance » expliquait-on aux collégiens. Ceux de Notre-Dame des Anges de Vineuil et Léonard de Vinci de Romorantin visiteront Le Terrible en mai 2020.

La séance ouverte librement en soirée sur un format identique, a fait salle comble.

Cor. NR : Michel Lomba

Décembre 2019 :

Envoi à l'équipage du Terrible d'un colis de spécialités culinaires loir-et-chériennes pour un repas thématique festif de l'équipage au cours de leur patrouille.

*Menu spécial offert par
le conseil départemental
de Loir-et-Cher*

Terrines de gibier sauvage de Sologne

Plat du chef

*Fromages de chèvre Selles-sur-Cher
et Trèfle du Perche*

Tarte Tatin

Café et palets solognots

*Célest'vin de Cheverny
vieilli en fût de chêne*

2020

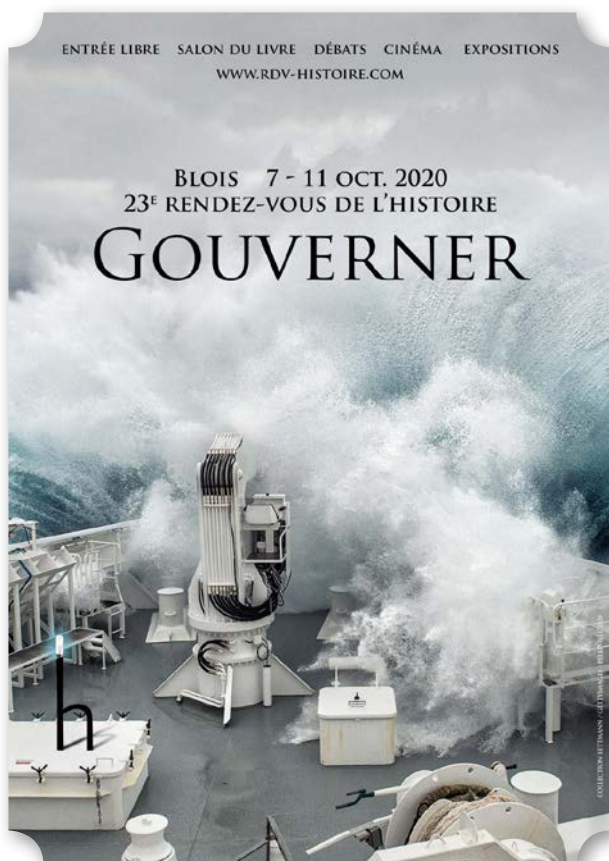
7 janvier 2020 :

Déplacement à Brest et l'île Longue d'une délégation d'élus, de magistrats, d'entrepreneurs et de journalistes du Loir-et-Cher pour la prise de commandement de Benoît Frankowski (équipage bleu).

Pour l'année scolaire 2019-2020, les deux collèges partenaires sont Léonard-de-Vinci de Romorantin-Lanthenay et Notre-Dame-des-Anges de Vineuil, tous deux candidats au concours national des villes marraines.

7-11 octobre 2020 :

Rendez-vous de l'Histoire à Blois sur le thème "Gouverner".

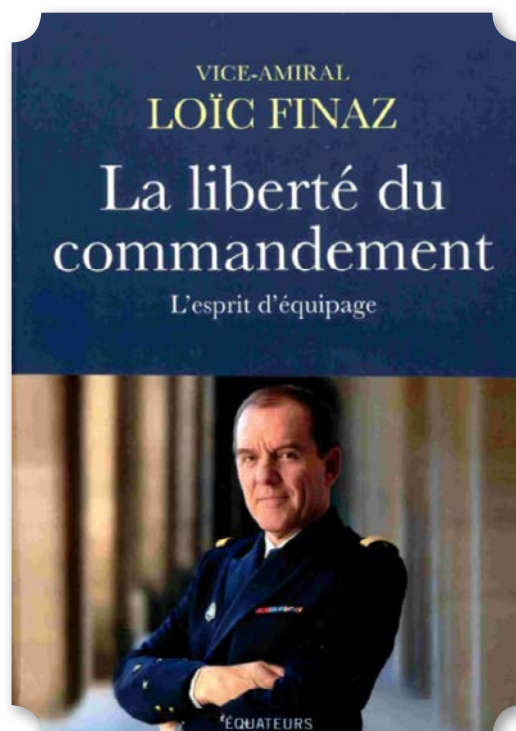


À l'hôtel du département, exposition de l'ECPAD "Plongée, contre-plongée : les sous-marins dans l'objectif", consacrée à la sous-marine française, montée en partenariat avec le conseil départemental et inaugurée par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants.

Organisation d'une conférence du vice-amiral Loïc Finaz sur l'esprit d'équipage et le commandement, dans une salle Kléber-Loustau comble.



Le vice-amiral Loïc Finaz pendant sa conférence.



2021

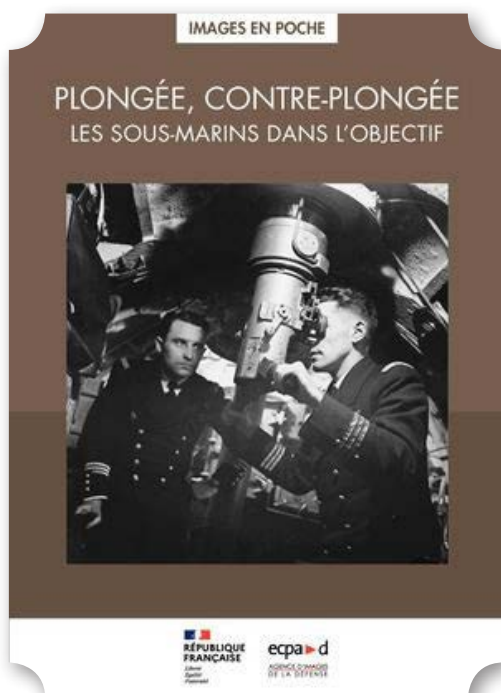
21 juin 2021 :

Conférence au département de quatre officiers mariniers attachés à l'escadrille des SNLE à un groupe de 50 collégiens loir-et-chériens.



21 juin - 2 juillet 2021 :

1^{ère} session de cohésion du Service national universel (SNU) en Loir-et-Cher, au lycée Augustin Thierry, à Blois. Le 22 juin, une délégation brestoise de quatre officiers mariniers attachés à l'escadrille des SNLE vient animer des ateliers pour les jeunes du SNU sur les missions et métiers de la sous-marine ainsi que sur la vie quotidienne à bord.



À partir de septembre 2021 :

diffusion dans les communes du Loir-et-Cher qui le souhaitent d'une exposition mobile consacrée à la sous-marine française et à la force de dissuasion.

28 et 29 octobre 2021 :

Déplacement d'élus départementaux à Brest et à la base de l'île Longue pour la visite du chantier de grand carénage du Terrible et visite d'un SNLE en fonction.

Brest : Le sous-marin nucléaire « Le Terrible » part au garage pour 14 mois

DEFENSE Le sous-marin va subir d'importants travaux d'entretien afin de « régénérer son potentiel opérationnel »

J.G. avcc AFP | Publié le 08/01/21 à 16h12

30 COMMENTAIRES 209 PARTAGES



Illustration d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engin sur la base de l'île Longue dans la rade de Brest. — Fred Tanneau / AFP



2022

23-24 février 2022 :

Prise de commandement du commandant Matthieu Buchaillet à Brest. Une délégation du Loir-et-Cher est présente, conduite par le vice-président du conseil départemental Philippe Mercier.



Prise de commandement du commandant Matthieu Buchaillet, à la base navale de Brest.



Le commandant Matthieu Buchaillet et Philippe Mercier, vice-président du conseil départemental.

8 mai 2022 :

Participation d'une vingtaine de membres de l'équipage bleu du Terrible aux cérémonies à Blois.



17 juin 2022 :

Restitution des deux classes de 4^e des collèges privés de Vineuil et de Romorantin-Lanthenay, au conseil départemental, devant les élus et un officier du Terrible ; présentation aux élèves, par le CIRFA, des métiers de la marine.

**Juin 2022 :**

Nouvelle participation de représentants du Terrible à la seconde session de cohésion SNU en Loir-et-Cher.

**5 au 9 octobre 2022 :**

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire consacrés à « La mer », le conseil départemental a organisé avec la marine nationale de nombreux événements en partenariat avec la base de l'île Longue, Naval Group, Ariane Group, le CEA.

Exposition et conférence de Geneviève Émon-Naudin sur la base de l'île Longue ; exposition de l'ECPAD sur la Marine nationale ; conférences sur l'histoire de la dissuasion nucléaire, la mer et l'espace, l'outil industriel lié aux SNLE et aux missiles M51, le naufrage de la Minerve ou encore des tables-rondes thématiques de l'Académie de la Mer.

Nouvelle projection du film « Le chant du loup » aux Lobis.



Inauguration par le président Philippe Gouet de l'exposition de l'ECPAD sur la marine nationale.



Conférence de Geneviève Émon-Naudin sur l'histoire de l'île Longue, en présence du vice-président Philippe Mercier.



Conférence consacrée aux missions opérationnelles des SNLE donnée par les commandants Matthieu Buchaillet, Cyrille Pungier et Nicolas Ambrosi.



Remise d'une plaque souvenir de la base opérationnelle de l'île Longue au conseil départemental.



Présence du CIRFA marine à Blois pendant toute la durée des Rendez-Vous de l'Histoire.

Le 8 octobre, la Fondation de la Mer et le département ont également organisé à la Halle aux Grains, devant une assistance comble, une table-ronde exceptionnelle intitulée "La France, puissance maritime", animée par Sabine Roux de Bézieux, présidente de la Fondation de la Mer, avec la participation de l'Amiral Pierre Vandier, chef d'État-major de la marine. Cette conférence a été suivie du défilé en ville du Bagad de Lann-Bihoué.

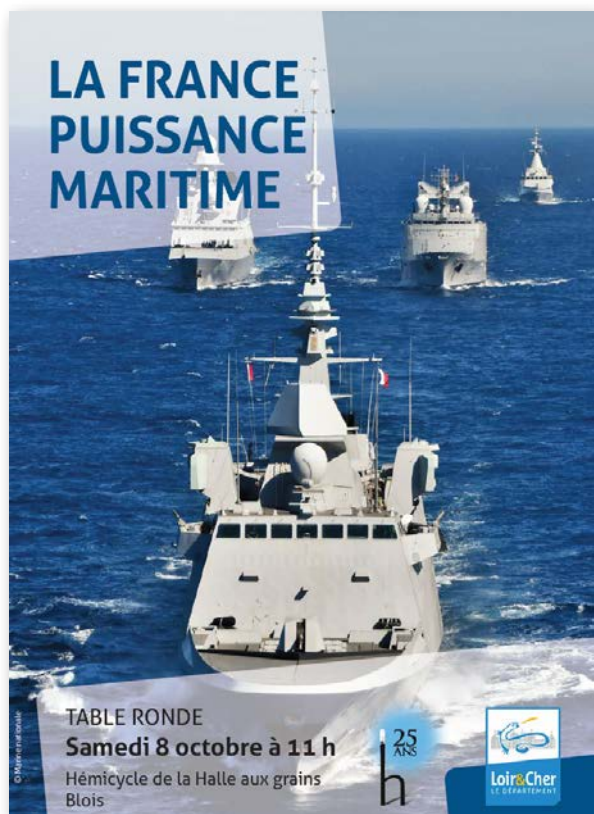


TABLE RONDE

LA FRANCE PUISSANCE MARITIME

À la tête du deuxième plus grand domaine maritime au monde, dotée d'une capacité de dissuasion nucléaire permanente depuis cinquante ans, d'une marine de combat de premier rang et d'une industrie maritime en pointe, seul pays de l'Union européenne dont le pavillon flotte sur quatre des cinq océans mondiaux, la France est une puissance maritime aux atouts exceptionnels, dont les perspectives de développement sont multiples. Elle a connu un essor sans précédent au cours du siècle dernier, du fait de la maritimisation et de la nucléarisation du monde.

Comment s'apprête-t-elle à relever les défis qui surgissent à l'aube d'un nouveau cycle géopolitique marqué par le recul du droit, les multiples menaces qui pèsent sur l'environnement et le réarmement naval massif ?

INTERVENANTS :



Pierre Vandier
Amiral,
Chef d'Etat-major
de la Marine



Sabine Roux de Bézieux
présidente de
la Fondation de la Mer



Christian Buchet
docteur en histoire
et économie maritime,
directeur scientifique
d'Océanides



Olivier Frébourg
journaliste, éditeur
et écrivain

À l'issue de la conférence, le **bagad de Lann-Bihoué** proposera une déambulation musicale jusqu'aux jardins de l'Evêché pour une aube. Départ devant la Halle aux grains à 13 h.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances dans le domaine de la Défense, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) peut vous intéresser. Pour le Loir-et-Cher, vous trouverez toutes les informations sur : www.ihedn-region.com/loir-et-cher/

Logos: FONDATION DE LA MER, MARINE NATIONALE, 25 ANS, Loir-et-Cher



Ouverture de la conférence par Philippe Gouet, président du conseil départemental.



Intervention de l'amiral Pierre Vandier à la Halle aux Grains.



Le Bagad de Lann-Bihoué sur les terrasses de l'Evêché, à Blois, le 8 octobre 2022

1^{er} et 2 mars 2023 :

Déplacement à l'île Longue d'une délégation loir-et-chérienne de professionnels : proviseurs, enseignants (lycées, CFA), chefs d'entreprises et cadres. Visite de la base opérationnelle et d'un SNLE.

Avril - Mai 2023 :

Déplacement à Brest et l'île Longue des deux classes partenaires des collèges Louis-Pergaud de Neung-sur-Beuvron et Sainte-Marie de Blois.

3 juin 2023 :

Remise à Villiers-sur-Loir des brevets aux jeunes de la préparation militaire marine d'Orléans (PMM), en présence de l'Amiral Nicolas Bezou et cérémonie en l'honneur du contre-amiral Abel Bergasse du Petit-Thuars, inhumé à Villiers. À cette occasion, le président Philippe Gouet annonce la création de la PMM de Loir-et-Cher, approuvée par le ministre des Armées.



La préparation militaire marine (PMM), accessible aux jeunes âgés de 16 à 21 ans, de tous niveaux scolaires, est un stage militaire et maritime qui permet de découvrir la marine nationale. Que ce soit pour préparer un engagement, s'engager comme réserviste ou découvrir le milieu maritime, chaque stagiaire a l'opportunité de vivre une expérience unique et enrichissante. Les préparations militaires permettent aussi de découvrir l'esprit d'équipage et d'acquérir le goût de l'effort.

La PMM se déroule en deux temps : un programme d'activités étalées sur 10 week-ends durant l'année scolaire, complété par une période bloquée de 5 jours, pendant les vacances scolaires, au sein d'une base navale, à la découverte des unités de la marine.

8 juin 2023 :

Restitution des deux classes partenaires au conseil départemental, devant les élus et un officier du Terrible ; présentation aux élèves, par le CIRFA, des métiers de la marine.



BREVET DE BAPTÊME DE SOUS-MARIN

Décerné par
Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

Prénom : Nom :

Elève de la classe de **4^e** au collège Louis-Perroud de Neung-sur-Beuvron

Suite à sa visite, en 2023, de la base sous-marine de l'Île Longue et
du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Terrible.



Le département de Loir-et-Cher, parrain du Terrible depuis le 10 novembre 2018



Remise d'un brevet spécifique aux collégiens ayant participé au parrainage.

26 juillet 2023 :

Prise de commandement du commandant Jean-François Mangin, commandant de l'équipage rouge, à l'île Longue. Présence d'une délégation du Loir-et-Cher.



Le commandant Mangin entouré du vice-président Philippe Mercier et de Cyrille Bonvillain, directeur général des services.

Septembre 2023 :

Création et lancement des activités de la préparation militaire marine (PMM) de Loir-et-Cher, baptisée "Amiral Storelli", en mémoire du Loir-et-Chérien André Storelli (1911-2007) qui fut chef d'état-major de la marine de 1970 à 1972. La PMM de Loir-et-Cher est parrainée par le SNLE Le Terrible.





4 au 8 octobre 2023 :

Rendez-vous de l'Histoire à Blois sur le thème « Les vivants et les morts ». Exposition et conférence sur le bagne de Brest, organisées par Geneviève Émon-Naudin, cheffe de cabinet de la base de l'île Longue.



10-11 novembre 2023 :

Célébration à Vendôme du 5^e anniversaire du parrainage du Terrible. Durant deux jours, une série d'événements et de manifestations, dont la création d'une Préparation Militaire Marine (PMM) entretiennent le lien armées-nation.



Signature de la charte de parrainage entre le Terrible et la PMM «Amiral Storelli» à Vendôme.



Détachement d'une vingtaine de sous-marins du Terrible qui présentent leurs métiers à des lycéens et collégiens.



Participation des sous-marinières et des jeunes de la PMM de Loir-et-Cher aux cérémonies du 11 novembre.



Remise du fanion à la PMM de Loir-et-Cher, parrainée par le Terrible.

24 mars 2024 :

Entraînement des stagiaires de la PMM au lycée Ampère de Vendôme.

3 avril 2024 :

Embarquement des stagiaires de la PMM dans le cadre du parrainage départemental sur le SNLE « Le Terrible » pour un tour de rade de Brest en présence de Philippe Mercier et du commandant de l'équipage bleu Matthieu Buchaillet.



20 avril 2024 :

Les stagiaires de la PMM réunis autour de leur unité marraine «Le Terrible» au lycée Ampère de Vendôme.



29 avril au 3 mai 2024 :

Période bloquée pour les stagiaires de la PMM sur la Base navale de Brest à la découverte des unités de la Marine.



8 mai 2024 :
Délégation du
SNLE Le Terrible
à Blois avec le
commandant
Jean-François
Mangin de
l'équipage rouge
et la PMM de
Vendôme.



15 juin 2024 :

Cérémonie de remise des brevets et insignes aux stagiaires de la 1^{re} promotion de la PMM au château de Beaumont à Cour-Cheverny en présence de Philippe Guet président du conseil départemental.



21 juin 2024 :

Une cinquantaine d'élèves en classe de 4^e aux collèges Jean-Emond et Saint Joseph de Vendôme, accompagnés par leurs professeurs, ont exposé à l'hôtel du département les travaux réalisés suite à leur visite à la base aéronavale de Landivisiau, à Brest et à la base sous-marine de l'Ile Longue dans le cadre du parrainage.



25 septembre 2024 :

Prise de commandement du commandant Yves de l'équipage bleu du SNLE Le Terrible sur la place d'armes de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins à Brest. Il succède au commandant Matthieu Buchaillet.

11 novembre 2024 :

Délégation du Terrible à Blois avec le commandant Yves de l'équipage bleu et la PMM de Vendôme. Mot d'accueil du de Philippe Gouet, président du conseil départemental et conférence du commandant devant les stagiaires de la 2^e promotion de la PMM de Vendôme à l'hôtel du département.

**20 novembre 2024 :**

L'association des Villes marraines des forces armées a décidé de décerner aux équipages du Terrible son prestigieux «Prix Jean-François Pintat», créé en 1991 en hommage au sénateur-maire de Soulac-sur-Mer et co-fondateur de l'Association des villes marraines. Ce prix vient récompenser la réussite de notre parrainage mené avec efficacité et ferveur depuis 7 années entre le SNLE Le Terrible et le conseil départemental de Loir-et-Cher. Il sera remis par le président de l'association des Villes marraines, Louis Giscard d'Estaing, en présence des chefs d'État-major des trois armées et du Directeur général de la Gendarmerie nationale dans les salons de la Résidence du Gouverneur militaire de Paris, à l'Hôtel des Invalides, au cours du quatrième trimestre 2025.

27 et 28 février 2025 :

À l'occasion du Tour Sur Rade clôturant son arrêt technique, l'équipage bleu du SNLE Le Terrible a accueilli une délégation du département du Loir-et-Cher composée des vice-présidents Philippe Mercier, en charge du parrainage et Pascal Bioulac ainsi que des 19 stagiaires de la PMM de Vendôme. Durant les 24 heures passées à bord, les invités ont pu découvrir la mission de dissuasion et la complexité d'un SNLE.

À l'accostage du sous-marin, le commandant Yves a remis un pavillon français à la PMM qui servira dorénavant pour les couleurs lors des prochaines séances d'instruction.

**9 mars 2025 :**

Cérémonie de remise du fanion à la deuxième promotion de la PMM Amiral Storelli 2024/2025 au château de Rochambeau à Thoré-la-Rochette par le commandant Sébastien de l'équipage rouge du SNLE Le Terrible.



15 mars 2025 :

Lors de la 3ème édition de la Journée nationale des PMM à Lorient, le département de Loir-et-Cher a été mis à l'honneur. La promotion 2024-2025 de la PMM de Vendôme « Amiral Storelli » a remporté la médaille d'argent lors des olympiades sportives.

23 avril 2025 :

Cérémonie de prise de commandement du SNLE Le Terrible équipage rouge par le commandant Sébastien succédant au commandant Jean-François Mangin. Philippe Mercier, vice-président en charge du parrainage représentait le président du conseil départemental lors de cette manifestation à Brest. Le chef de la PMM de Vendôme dont le SNLE Le Terrible est l'unité marraine, le lieutenant Grégory Tatoyan était présents à cette cérémonie.



8 mai 2025 :

Cérémonie commémorative des 80 ans de la Victoire de 1945 à Blois en présence de 23 membres de l'équipage rouge du SNLE Le Terrible et de son commandant Sébastien .

Cérémonie militaire à Sambin en présence de la délégation du SNLE Le Terrible et de la PMM.

Cérémonie de remise des brevets et insignes aux 19 stagiaires de la préparation militaire Marine Amiral Storelli à 16h30 dans l'enceinte du lycée de Pontlevoy par le commandant Sébastien de l'équipage rouge du SNLE Le Terrible. Cette cérémonie marque ainsi la fin du cycle d'instruction et de formation des jeunes stagiaires âgés de 16 à 21 ans qui envisagent ultérieurement d'intégrer la Marine d'active ou la réserve opérationnelle.



Cérémonie du 8 mai à Sambin.



Remise des brevets et insignes le 8 mai à Pontlevoy.



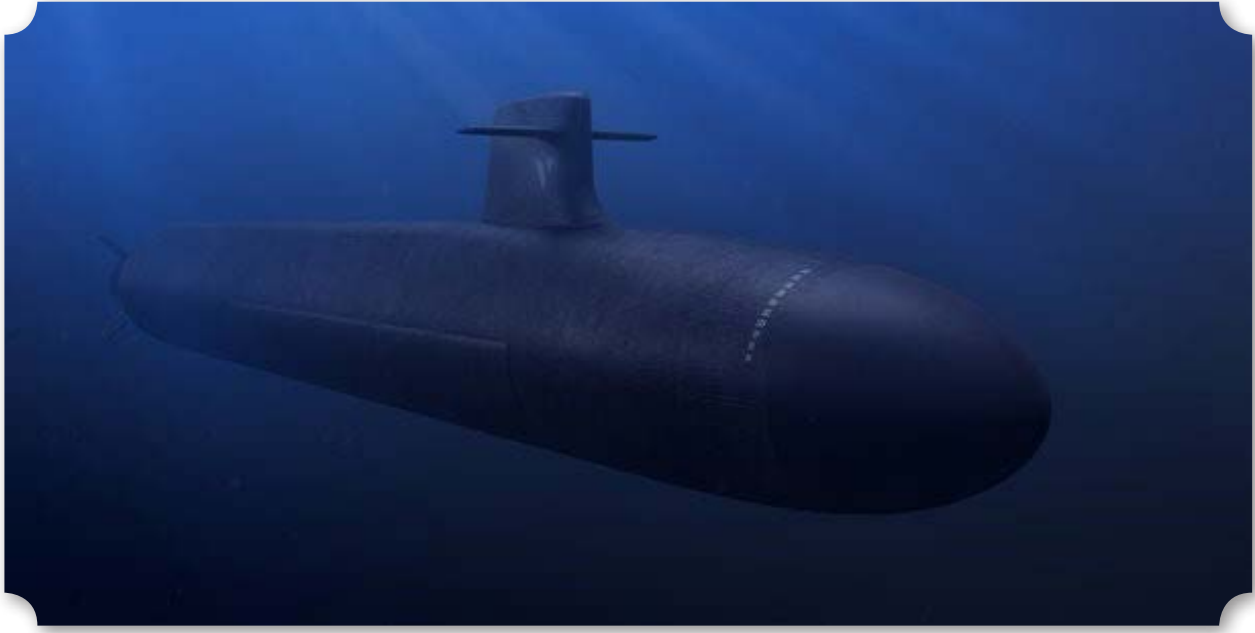
Un grand merci en premier lieu à la marine nationale pour son engagement constant dans la réussite de ce parrainage, aux commandants successifs des équipages bleu et rouge ainsi qu'à ceux de l'escadrille des SNLE et de la base de l'île Longue pour leur soutien constant et leur accueil sur la base opérationnelle.

Une mention toute particulière pour Geneviève Émon-Naudin, ancienne cheffe de cabinet du commandant de la base de l'île Longue, pour son investissement personnel permanent depuis le début du parrainage, pour l'organisation des visites de la base et des SNLE pour toutes les délégations du Loir-et-Cher : élus, collégiens, enseignants et chefs d'entreprises. Sans elle, rien n'aurait été possible.

Un grand merci également aux principaux et directeurs des collèges participants, aux professeurs et accompagnants, au CIRFA marine, à la délégation militaire départementale de Loir-et-Cher, aux associations d'anciens sous-marinières et d'anciens marins, au représentant de la marine dans le département, à l'association nationale des villes marraines des forces armées pour leur implication dans ce parrainage. Nous y associons naturellement toute l'équipe d'encadrement de la Préparation militaire marine de Loir-et-Cher.

Un grand merci enfin aux entreprises du Loir-et-Cher et en particulier le CNPE-EDF de Saint-Laurent, MBDA Selles-Saint-Denis et Thalès Vendôme pour leur soutien financier qui a permis aux classes de collégiens d'organiser leurs séjours à Brest et l'île Longue.

Et un grand coup de chapeau à Anne-Elyse Lebourgeois, directrice des archives départementales pour la partie historique de cet ouvrage, ainsi qu'aux équipes du conseil départemental qui font vivre ce parrainage auprès des acteurs du territoire. Notamment la direction de l'éducation pour l'accompagnement des collèges et la direction de la culture avec Frédéric Hémary, qui assure la bonne mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des projets menés !



« Il y a trois sortes d'hommes : les vivants, les morts, et ceux qui vont sur la mer », aurait écrit Aristote, à moins que ce ne soit Platon. J'ai passé vingt-cinq années de ma vie en mer - la plupart sous, ou plutôt dans la mer. Si les marins d'antan ne sont, à en croire le philosophe, ni tout à fait des vivants ni vraiment des morts, où aurait-il rangé les sous-mariniers ?

Avec les morts, nous avons en partage le silence, la profondeur et les ténèbres. Avec les vivants, nos femmes, nos enfants, nos maisons. Longtemps, j'ai peu parlé à ceux d'en haut de ma vie dans les sous-marins. Aussi bien n'ai-je pas fait la guerre : contrairement à Ulysse ou aux grands capitaines d'autrefois, je n'avais nul fait d'armes, nul corps-à-corps à raconter, nulle tempête, nulle escale fabuleuse à évoquer. Sous la mer, il n'y a pas de « soudain », de « et puis », de « et c'est alors que... ». L'aventure s'y déguste pure. Comment trouver les mots ?

Voilà maintenant vingt-cinq ans que j'ai remis mes pas dans le monde des vivants. Et le temps est venu pour moi de raconter. Pour rendre hommage, bien sûr, à mes frères sous la mer, qui, dans les mêmes eaux que moi, dans le même bateau ou l'un de ses jumeaux, poursuivent la mission avec un égal engagement.

Mais ce n'est pas l'unique raison. Car à côtoyer le monde d'en haut qui est désormais devenu le mien, m'est apparu qu'Aristote se trompait - à moins que ce ne soit Platon. Mes années sous la mer ne sont pas d'une pâte étrangère à celle du temps des vivants. Mon cylindre d'acier, loin de me couper de l'humanité ordinaire, m'a livré bien des clés pour mieux m'y intégrer.

Vingt-cinq années durant, j'ai certes connu le risque, l'enfermement, l'éloignement du monde et la promiscuité. Mais j'ai surtout partagé chaque minute de ma vie avec des hommes que j'ai appris à commander au service d'une mission plus grande que nous. J'ai reçu de la mer un enseignement qui vaut pour tous, et je tiens aujourd'hui à en témoigner.

Amiral François Dupont

Extrait tiré de son ouvrage "Commandant de sous-marins"

